

# Démantèlement de la PIJ ?

Mascarade démocratique et concertation de façade...

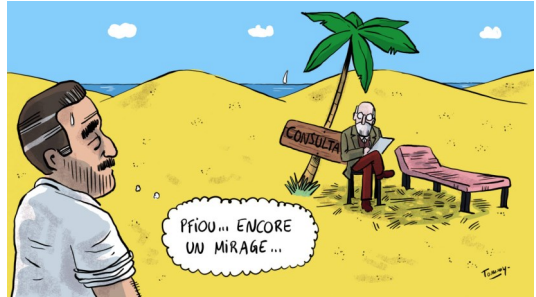
Le conseil de pôle de la PIJ, modifié au pied levé en "une réunion d'information" suite à l'absence du médecin chef de pôle, a donné lieu à un long monologue de notre Directrice.

La cheffe de pôle, au lieu d'affronter la situation de crise en concertation avec ses agents, se montre relativement absente aux réunions du Pôle depuis au moins un an. Elle semble par contre être bien présente auprès de l'ARS et de la directrice de l'établissement. Cependant aucun retour n'est fait aux équipes du pôle alors que les médecins démissionnent de leur responsabilité sans que l'on en connaisse les raisons !

**Les élus et mandatés CGT, conscients d'une problématique au sein de la PIJ qui dépasse la problématique médicale, se sont mobilisés pour permettre l'émergence de solutions qui garantissent l'offre de soins et des conditions de travail non dégradées au service de la population.**

Cette proposition a été refusée par notre directrice qui semble souhaiter agir dans l'opacité. Proposer un audit en interne réalisé par l'administration et les cadres du pôle alors que nous proposons un cabinet externe (pour un regard extérieur et neutre de la situation), c'est continuer à faire fi des personnels pourtant en première ligne face à la détresse !

Notre directrice, à travers ses mots, semble avoir déjà dessiné les conclusions de cette enquête ! Pénurie médicale et désorganisation = fermeture des unités. C'est juste une manœuvre pour avoir les arguments afin de faire valider ces fermetures par l'ARS.



**Le discours ambiant de la direction, qui balaie toutes propositions d'adaptation à cette crise, et les bruits de nécessité de mise en conformité des bâtiments de l'extra, semblent inéluctablement amener à cette conclusion : FERMETURES.**

**L'administration semble adopter une attitude de victimisation en rejetant leur propre responsabilité.**

La situation actuelle est le résultat de plusieurs années de négligence, de la part des "têtes pensantes" (de la chefferie de pôle au ministère, en passant par notre Direction et l'ARS). Il n'est pas anodin de ne pas souhaiter de transparence sur cet état des lieux et ces réorganisations à venir, et encore moins la présence des élus CGT.

Pour pallier au manque de pédopsychiatres, une réflexion sur de nouveaux fonctionnements est effectivement nécessaire, mais pas en détériorant les conditions de travail. **Le syndicat CGT va faire passer, courant mars, à tous les agents de la PIJ, un questionnaire pour évaluer les conditions de travail.** Le syndicat CGT garantit votre anonymat après le traitement des informations. Nous comptons sur la participation massive de tous.

L'engagement des personnels auprès de la population pour continuer de lui apporter un service public de qualité, ne peut se faire aux dépens de leur santé, de leur sécurité au travail. Les agents sur le secteur sont les mieux placés pour évaluer ce qui est nécessaire aux populations souvent en situation de forte précarité !

Qu'en est-il des besoins des usagers ? Selon le schéma régional de prévention de l'ARS, plusieurs territoires « socialement très vulnérables » sont à prioriser, dont les territoires d'Avignon, Valréas, Bollène, Cavaillon, Bédarrides, Orange, Apt, Carpentras, Beaumes de Venise, Sault, Chateaurenard, Orgon. Territoires pourtant visés par de probables fermetures... **Le rôle d'un service public n'est-il pas de répondre aux besoins de la population de son territoire ?**

Égalité, continuité, adaptation, gratuité, intérêt général semblent pourtant les principes communs à tous d'un service public !

La logique de l'entreprise privée n'a pas sa place à l'Hôpital Public !

**La situation actuelle de la psychiatrie et surtout de la pédopsychiatrie pose de façon aigüe la question de l'avenir des enfants qui ne peuvent être suivis correctement.**

Que vont devenir ces enfants qui vont grandir sans avoir pu être accompagnés et soignés ?

On peut imaginer une future embolisation des services d'hospitalisation d'adultes avec des mineurs qui n'auront plus les structures extra leur permettant des soins en ambulatoire au plus proche de leur domicile et voire une augmentation du nombre de TS.

Combien vont devoir renoncer aux soins faute d'être véhiculés pour aller consulter à l'autre bout du département ? Qui prend la responsabilité d'annoncer les fermetures aux familles ?

Même si notre directrice ne voit pas la légitimité à notre présence et la nécessité de notre participation, en tant que représentants des personnels, pour l'élaboration des projets sur notre établissement, nous resterons présents pour faire valoir notre service public et des conditions de travail dignes pour les agents de la PIJ. Le 7 novembre 2023, nous exigeons que des mesures soient prises pour remédier aux risques et aux troubles psycho-sociaux que subissent actuellement bon nombre d'agents de la PIJ. Malheureusement, rien, jusqu'à cette enquête unilatérale n'a été fait ! Au vu de l'inaction de notre direction sur ce sujet, nous craignons une explosion des troubles psychosociaux...

**La Pédopsychiatrie s'effondre et, l'onde de choc ne tardera pas à atteindre les services adultes déjà au bord du gouffre**



**Le 19 mars 2024 Grèves et manifestation pour un Service Public au service de tous**

**SYNDICAT CGT DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET  
SA FORCE C'EST VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !!!**

Avenue de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON cedex 9

04 90 03 90 73 ; [cgt.montfavet@gmail.com](mailto:cgt.montfavet@gmail.com) ; [www.cgtmontfavet.fr](http://www.cgtmontfavet.fr) ; facebook : [cgt-montfavet.fr](https://www.facebook.com/cgt-montfavet.fr)